



CONVOCAATION

L'Assemblée primaire de Port-Valais est convoquée le

Lundi 24 février 2025, à 20h00,

À la salle des spectacles au Bouveret.

Ordre du jour

1. Ouverture de séance
2. Présentation du Conseil municipal
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de la séance du 4 juin 2024
 - a. Lecture
 - b. Approbation
5. Taux d'imposition – Non-atténuation de la progression à froid
 - a. Présentation
 - b. Approbation
6. Budget 2025
 - a. Présentation
 - b. Approbation
7. Présentation du plan quadriennal
8. Divers

Selon les dispositions légales, le budget 2025 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée primaire. Il est déposé au greffe communal où chaque citoyen a la possibilité de le consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le budget 2025 peut également être téléchargés sur le site internet www.port-valais.ch.

Administration communale
de Port-Valais

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.